SÉNAT SENATE

CANADA

DÉBATS DU SÉNAT

1re SESSION • 42e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 61

LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

Le centième anniversaire

Déclaration de

l'honorable Diane Bellemare

Le jeudi 6 octobre 2016

LE SÉNAT

Le jeudi 6 octobre 2016

LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE

L'honorable Diane Bellemare (coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, c'est depuis 1992 que Condition féminine Canada souligne, en octobre, des aspects particuliers de l'histoire des femmes au Canada. C'est dans ce contexte que j'aimerais souligner aujourd'hui une initiative de l'Association de la presse francophone, qui a lancé hier un site web et une série de trois cahiers spéciaux afin de souligner le 100e anniversaire du droit de vote des femmes. Ces cahiers spéciaux seront publiés à plus de 225 000 tirages dans tous les journaux francophones en situation minoritaire au Canada et à plus de 700 000 tirages dans les journaux anglophones du Québec par l'entremise d'un partenariat avec l'Association des journaux régionaux du Québec.

Comme plusieurs d'entre vous, chères collègues sénatrices, j'ai participé à ce projet. Dans cette publication, j'ai fait l'éloge de Mme Marie-Claire Kirkland-Casgrain, une Québécoise qui m'a beaucoup inspirée. Comme vous le savez, elle a été la première femme élue députée à l'Assemblée nationale, la première femme nommée ministre, la première femme nommée première ministre intérimaire et la première femme nommée juge à la Cour du Québec.

• (1340)

Elle a, de par son implication politique, fait avancer de nombreux dossiers pour permettre une société plus juste et équitable envers les femmes. Elle a notamment contribué à la reconnaissance des droits des femmes en pilotant le projet de loi 16. L'adoption de ce projet de loi mettait fin à l'incapacité juridique des femmes mariées en leur accordant le droit de signer un bail et d'ouvrir un compte bancaire, sans avoir à obtenir l'autorisation de leur mari.

J'espère profondément que de plus en plus de femmes choisiront de s'impliquer dans les affaires publiques, afin que nous puissions atteindre le plus rapidement possible la parité en matière de représentation politique.

Vous pourrez consulter tous les articles de nos collègues en visitant le site www.clique-clicking.ca. D'ailleurs, l'Association de la presse francophone a établi des partenariats avec les conseils scolaires de partout au pays, et vise l'objectif de plus de 300 000 visites de ce site. Cela a de quoi inspirer les jeunes aux quatre coins du pays.

En terminant, honorables sénateurs, je vous invite à aller voir l'exposition intitulée « Les femmes de bien ne veulent pas voter », qui reprend l'expression prononcée par sir Rodmond Roblin, premier ministre du Manitoba, lors d'un échange houleux avec Mme Nellie McClung, militante pour le droit de vote des femmes. Cette exposition, conçue par le musée du Manitoba, est présentée au Musée canadien de l'histoire jusqu'au 12 mars 2017. Elle décrit le contexte historique du mouvement en faveur du vote des femmes au Manitoba, la première province à avoir accordé ce droit à ses citoyennes en 1916.

Le centenaire de l'obtention du droit de vote des femmes est sans aucun doute un moment charnière de l'histoire canadienne, et c'est pourquoi j'ai cru important de partager ces initiatives avec vous. Je vous remercie.